



MINISTRE DE L'ENVIRONNEMENT, DE
L'EAU ET DE L'ASSAINISSEMENT

=====

SECRÉTARIAT PERMANENT DU CONSEIL
NATIONAL POUR LE DÉVELOPPEMENT
DURABLE

=====

PROJET DE GESTION INTEGREE ET
DURABLE DU PAYSAGE DE L'AIRE
PROTEGEE DU COMPLEXE PO-NAZINGA-
SISSILI (PONASI)

BURKINA FASO

La Partie ou la Mort, nous Vaincrons

RAPPORT

Mise en œuvre des activités de sécurisation des limites du corridor 2
du Complexe Pô-Nazinga-Sissili « **PONASI** » : **Marquage des
limites et ouverture manuelle de la périmétrale en HIMO**



Mars 2025

INTRODUCTION

Le projet PONASI intervient dans le complexe Pô-Nazinga-Sissili qui s'étend sur trois régions (Centre Sud, Centre Est et Centre Ouest), six provinces (Zoundwéogo, Bazèga, Nahouri, Ziro, Sissili, Boulgou) et neufs communes (Biéha, Sapouy, Guiaro ; Toécé, Doulougou, Nobéré, Pô, Zabré, Zoaga).

L'objectif global du projet est de contribuer à sauvegarder l'habitat essentiel de la faune, la biodiversité et les services écosystémiques dans le complexe de l'aire protégée PONASI par une gestion intégrée du paysage, générant des avantages multiples pour le développement durable dans le centre-sud du Burkina Faso. De façon plus spécifique, le projet vise à : (i) renforcer le cadre de gestion intégrée du paysage du PONASI, (ii) renforcer le système d'aires protégées du PONASI, (iii) renforcer la gestion durable des terres et des ressources et diversifier les moyens de subsistance et (iv) intégrer le genre et gérer les connaissances et les apprentissages.

Les mouvements de ces espèces en particulier de l'éléphant ont conduit à la mise en place du corridor N°1 qui relie Nazinga au PNKT et du corridor 2 qui relie le PNKT au Ghana. Ces deux corridors sont d'une grande importance écologique pour la population de pachydermes qui l'utilisent pour la satisfaction de leurs besoins vitaux

Malheureusement, la crise sécuritaire que traverse le Burkina Faso a entraîné un déplacement de populations qui trouvent refuge dans les zones plus sécurisées dont les communes riveraines du complexe PONASI parmi lesquelles figurent les communes de Zabré, et de Zoaga. Ces Personnes déplacées internes (PDI) trouvent dans le corridor 2 une source de résilience au détriment de sa protection. Ce qui a entraîné à un début d'empiètement de l'espace par les PDI causant ainsi des frustrations des autochtones qui avaient cédé leur terre et constituant une menace sérieuse sur l'existence du corridor 2.

Dans le cadre de la mise de la feuille de route élaboré et adopté en janvier 2025, des activités de marquage à la peinture des limites du corridor N°2 suivis de l'ouverture manuelle de ces limites par l'approche haute intensité de main d'œuvre (HIMO) ont été entamées.

Le présent rapport fait l'économie de cette activité et s'articule sur les points suivants :

- Le rappel des objectifs
- Le déroulement des activités;
- Difficultés et Suggestions.

1. RAPPEL DES OBJECTIFS DE LA SESSION

1.1 Objectif global

L'objectif global est de préserver durablement les corridors 1 et 2 du complexe PONASI.

1.2 Objectifs spécifiques

Les objectifs spécifiques visés par cette mission sont principalement :

- ⇒ Marquer clairement à la peinture rouge les limites du corridor N°2;
- ⇒ Ouvrir manuellement les limites du corridor;
- ⇒ Sensibiliser les exploitants mitoyens du corridor sur l'occupation illégale de ce domaine réservé.

2. DEROULEMENT DE LA MISSION

2.1. Membres de la mission

Le marquage et l'ouverture de la périmétrale du corridor N°2 se sont déroulés sous le suivi de d'une équipe du projet composée du Spécialiste Genre, Chef de mission, de l'Expert Suivi Évaluation et Sauvegardes, et le Spécialiste en Communication et Gestion des Connaissances, Les activités se déroulées sous la supervision du Coordonnateur accompagné de l'Assistant Administratif et financier du projet et des directeurs ou représentants des directeurs provinciaux

2.2. Déroulement de la mission

Pour atteindre les objectifs assignés à la mission, deux étapes ont été suivies :

- ⇒ Les échanges (avec les agents des eaux et forêts et la visite de courtoisie aux autorités communales)
- ⇒ La visite de terrain.

a. Les échanges

Cette étape a consisté à des rencontres avec des agents des eaux et forêts sur les préparatifs de l'activité. En rappel les services départementaux des eaux et forêts devraient mobilisés les communautés locales afin qu'elles assurent l'ouverture manuelle de la périmétrale du corridor et le marquage à la peinture rouge de la limite. Ces échanges ont permis d'apprécier le niveau d'avancement des préparatifs mais aussi de mettre des ressources financières (frais déplacement des agents) et matérielles (la peinture, les gants et des pinceaux).



Mise à disposition des agents de la peinture

Des rencontres avec les présidents des délégations spéciales des communes concernées ont été tenues. Il s'agit d'une visite de courtoisie à l'autorité pour le tenir informer des activités en cours et solliciter son accompagnement pour la réussite des activités.

Ces échanges se sont tenus dans les communes de Gon-Boussougou dans la province du Zoundwéogo, de Ziou et de Tiébélé dans la province du Nahouri, de Zabré et de Zoaga dans la province du Boulgou

b. La visite de terrain

Dans chacune des cinq communes, des visites terrain ont été effectuées. Il s'agit de s'assurer que les activités se déroulent conformément aux prévisions et d'encourager les communautés locales.

☒ Commune de Gon-Boussougou, province du Zoundwéogo

L'activité a mobilisé trente (37) personnes pour l'ouverture de la périmétrale sur une distance d'environ dix kilomètres et deux personnes pour le marquage des limites sur les mêmes distances

	
Marquage des limites	Ouverture manuelle

☒ Commune de Ziou, Province du Nahouri

La mobilisation de trente un (31) personnes a permis d'ouvrir la périmétrale du corridor n°2. Deux membres de la communauté ont contribué au marquage des limites dans la commune

	
Marquage des limites	Ouverture manuelle

☒ Commune de Tiébélé, Province du Nahouri.
 L'ouverture de la périmétrale a mobilisé dix-neuf (19) personnes. Le marquage des limites du corridor a été fait par une partie des gens mobilisés

	
Marquage des limites	Ouverture manuelle

☒ Commune de Zabré, province du Boulgou

Sur une distance d'environ vingt kilomètres, quarante une (41) personnes ont été mobilisés pour l'ouverture de la périmétrale du corridor et quatre (04) personnes ont été chargées de marquer les limites du corridor.



Ouverture manuelle



Marquage des limites

☒ Commune de Zoaga, province du Boulgou

Dans cette commune, seize kilomètres de la périmétrale du corridor ont été ouverts par trente-cinq (35) personnes et deux (02) personnes ont marqué les limites du corridor à la peinture rouge.



Marquage des limites

Ouverture manuelle

Pour l'ensemble du corridor, cent cinquante-neuf (159) personnes ont contribué à l'ouverture de la périmétrale et tandis que onze (11) personnes se sont occupées du marquage des limites à la peinture rouge.

c. Difficultés

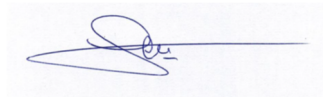
La principale difficulté concerne le réparation des limites dans les zones fortement boisées comme c'est le cas dans la commune de Gon-Boussougou. Dans ce cas une journée entière a été consacré à l'identification des limites sous la conduite des agents forestiers et de personnes ressources

CONCLUSION

Du 3 au 8 mars 2025 s'est déroulé les activités d'ouverture manuelle de la périmétrale du corridor et le marquage des limites à la peinture rouge. Cette activité qui s'inscrit dans le cadre de la sécurisation du corridor n°2 fortement anthropisé en certains endroits. Dans l'ensemble les activités se sont bien déroulées.

Il convient cependant de poursuivre la sécurisation par l'immatriculation mais aussi par des patrouilles afin de dissuader les présences illégales et les vellétés d'occupation du corridor

Le chef de mission



YANKINE Cyrille
Spécialiste Genre